



Création de société en France par un résident en Espagne (Non-UE) : Quelles solutions ?

Par **eo**, le **20/04/2026** à **19:43**

Bonjour,

J'ai passé plus d'un an à développer un projet et une solution technique que je souhaite désormais lancer sur le marché français (l'activité sera exclusivement en France).

Cependant, je me trouve dans une impasse administrative qui me frustre énormément :

- Je ne suis pas citoyen de l'Union Européenne.
- Je réside en Espagne avec un titre de séjour espagnol.
- Je n'ai pas de titre de séjour français.

Mon objectif est de créer une structure juridique en France pour exploiter mon travail, mais on me dit que sans papier français, c'est impossible ou extrêmement complexe, notamment pour l'immatriculation et l'ouverture d'un compte bancaire.

Ma question est simple: Quelles sont les solutions ou les montages juridiques qui permettent à une personne dans ma situation de créer une entreprise en France ? Existe-t-il des structures ou des configurations spécifiques qui permettent de lever ces blocages

administratifs ?

Je cherche à savoir s'il existe un chemin légal pour ne pas perdre une année de travail acharné.

Merci d'avance pour votre aide.